

DIRECTION GENERALE
SERVICE BATIMENT / PARC IMMOBILIER
Site « DANYI-DZOBEGAN »

TERMES DE REFERENCES (TdRs)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET / MISSION EXPLORATOIRE DE DIAGNOSTIC
HYDRAULIQUE ET D'ÉVALUATION DES SOLUTIONS D'ALIMENTATION EN EAU**

Site : « DANYI-DZOBEGAN » – Danyi, Togo.

Mission terrain : à compter du lundi 05 octobre 2026.

Durée indicative de la mission de consultation : 4 à 5 jours, à ajuster selon les besoins du diagnostic.

Date limite de manifestation d'intérêt : JEUDI 01er OCTOBRE 2026 à 17h00 GMT.

I. CONTEXTE

Dans le cadre du suivi technique, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine immobilier du Complexe Hôtelier EDA-OBA, (HEO) une opération de maintenance et de remise en état du site « DANYI-DZOBEGAN » est programmée à Danyi. La préparation de cette intervention a fait apparaître une difficulté particulière concernant la disponibilité et la régularité de l'alimentation en eau du site.

Plusieurs dispositifs ou sources d'alimentation ont été utilisés ou envisagés au fil du temps, notamment l'alimentation à partir du système de Mipassem, le pompage à partir d'une ressource superficielle située à proximité du site, le stockage par réservoir ainsi que l'hypothèse d'un forage. Des difficultés récurrentes ont cependant été signalées concernant la disponibilité de l'eau, le fonctionnement du dispositif de pompage, les phénomènes d'envasement ou de sédimentation au niveau des ouvrages de captage, ainsi que la disponibilité de la ressource selon les périodes de l'année.

Avant d'engager d'éventuels travaux ou investissements, HEO / EDA-OBA souhaite disposer d'un diagnostic technique permettant de mieux comprendre le fonctionnement actuel du système, d'identifier les causes des difficultés constatées et d'évaluer les différentes solutions envisageables.

II. OBJET DE LA MISSION

La présente manifestation d'intérêt vise à identifier un **bureau d'études spécialisé en hydraulique / AEP et, le cas échéant, en hydrogéologie ou un ingénieur hydraulicien, hydrogéologue disposant d'une expérience confirmée en alimentation en eau**, pour réaliser une mission exploratoire de diagnostic du système d'alimentation en eau du site. La mission devra permettre à HEO / EDA-OBA de disposer d'une appréciation technique indépendante de la situation existante et d'éléments d'aide à la décision avant toute éventuelle étude détaillée ou réalisation de travaux.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission poursuivra notamment les objectifs suivants :

- Établir un état des lieux technique du système actuel d'alimentation en eau.

- Identifier les différentes sources, ouvrages, équipements et réseaux actuellement utilisés ou anciennement utilisés.
- Analyser les causes probables des interruptions ou insuffisances d'alimentation.
- Examiner les conditions de captage, de pompage, d'adduction et de stockage.
- Apprécier les difficultés éventuelles liées à la sédimentation, à l'envasement ou au colmatage.
- Examiner les conditions de fonctionnement du système selon les périodes de l'année, notamment en saison sèche.
- Apprécier la faisabilité préliminaire des différentes solutions alternatives pouvant être envisagées.
- Proposer des orientations techniques permettant de sécuriser durablement l'alimentation en eau du site.

IV. PÉRIMÈTRE TECHNIQUE INDICATIF

Le diagnostic pourra notamment porter sur les éléments suivants.

IV.1. Système actuel d'alimentation en eau

Le consultant examinera, dans la mesure des informations et équipements disponibles :

- L'origine de l'eau.
- Les modalités d'acheminement jusqu'au site.
- Les ouvrages de captage.
- Les équipements de pompage.
- Les conduites d'aspiration et de refoulement.
- Les capacités de stockage existantes.
- Les dispositifs de distribution.
- Les conditions d'exploitation et de maintenance.
- La fréquence et la durée des interruptions constatées.

IV.2. Dispositif de pompage au niveau de la ressource superficielle

Une attention particulière devra être portée au système de pompage existant ou anciennement utilisé au niveau de la rivière.

Le consultant cherchera notamment à apprécier :

- La configuration du point de captage.
- L'état des ouvrages existants.
- L'état et les caractéristiques apparentes de la pompe.
- Les conditions d'aspiration et de refoulement.
- L'état des conduites associées.
- Les conditions d'accès à la ressource.
- Les phénomènes d'ensablement, d'envasement, de sédimentation ou de colmatage.
- Les causes possibles des dysfonctionnements signalés.
- Les conditions de fonctionnement pendant les périodes de faible disponibilité de la ressource.

IV.3. Système de Mipassem

Le consultant recueillera et analysera, dans la mesure du possible, les informations disponibles concernant :

- La source d'alimentation.
- La régularité de la disponibilité de l'eau.
- Les périodes d'interruption.

- Les conditions de desserte du site.
- Les limites éventuelles du système actuel.
- Les possibilités d'amélioration ou de sécurisation de cette source.

Lorsque des vérifications complémentaires auprès des services ou opérateurs concernés sont nécessaires, le consultant pourra les signaler dans ses recommandations.

IV.4. Solutions alternatives

Sur la base des constats effectués, le consultant pourra notamment examiner :

- L'amélioration du système de captage et de pompage existant.
- L'amélioration ou la création d'un dispositif intermédiaire de captage et/ou de stockage.
- Les solutions permettant de réduire les problèmes de sédimentation au niveau du captage.
- La possibilité d'un ouvrage de stockage ou de réserve supplémentaire.
- La faisabilité préliminaire d'un forage.
- La possibilité d'une alimentation complémentaire ou alternative par le réseau public.
- Toute autre solution technique pertinente identifiée au cours du diagnostic.

Le consultant ne devra pas partir d'une solution prédéterminée.

Les différentes options devront être appréciées en fonction des caractéristiques réelles du site, de la ressource disponible, des contraintes techniques, des conditions d'exploitation et de leur cohérence économique.

V. APPROCHE ATTENDUE

La mission devra privilégier une démarche de **Diagnostic, Vérification et Comparaison des solutions**.

Le consultant pourra notamment :

- Effectuer des observations directes sur les ouvrages et équipements.
- Réaliser les relevés et mesures qu'il juge nécessaires.
- Recueillir les informations auprès des personnes connaissant ou utilisant le système.
- Confronter les informations historiques aux observations réalisées sur le terrain.
- Identifier les données techniques manquantes.
- Déterminer les investigations complémentaires nécessaires avant toute décision d'investissement.

Les échanges avec les personnes connaissant le site pourront notamment inclure les utilisateurs et intervenants locaux, ainsi que les personnes ayant participé à la conception ou à la réalisation initiale de certains ouvrages.

Les informations recueillies auprès de ces différents interlocuteurs devront être appréciées à la lumière des constats techniques effectués sur le terrain.

VI. LIVRABLE ATTENDU

La mission donnera lieu à un **RAPPORT DE DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE** comprenant notamment :

1. La présentation de la situation existante.
2. L'inventaire des ouvrages, équipements et dispositifs observés.
3. Les observations et mesures réalisées.
4. L'identification des principales contraintes et causes probables des dysfonctionnements.
5. L'analyse des principales sources d'alimentation envisageables.

6. Les scénarios techniques pouvant être étudiés.
7. Les avantages, contraintes et conditions de mise en œuvre de ces scénarios.
8. Les investigations complémentaires éventuellement nécessaires.
9. Une recommandation technique argumentée.
10. Une première indication des ouvrages, équipements et travaux susceptibles d'être nécessaires.

Le rapport doit obligatoirement être accompagné de : **photographies, croquis, schémas de principe, relevés techniques ou tout autre document utile à la compréhension du diagnostic.**

Lorsqu'une solution nécessite une étude spécialisée complémentaire, notamment une étude hydrogéologique préalable à la réalisation d'un forage, le consultant devra l'indiquer clairement plutôt que de présenter cette solution comme acquise.

VII. PROFIL RECHERCHÉ

La mission est ouverte aux profils suivants :

- Bureau d'études spécialisé en hydraulique, AEP, pompage et/ou hydrogéologie.
- Ingénieur hydraulicien.
- Hydrogéologue disposant d'une expérience confirmée en alimentation en eau et systèmes de pompage.
- Ingénieur en génie de l'eau ou génie rural disposant de références pertinentes.

Le candidat devra idéalement justifier :

- D'une formation supérieure dans l'un des domaines concernés.
- D'une expérience pratique dans le diagnostic de systèmes d'alimentation en eau.
- De références en captage et pompage d'eaux superficielles.
- D'une expérience en adduction, stockage et distribution d'eau.
- D'une expérience dans l'analyse de systèmes présentant des problèmes de disponibilité ou de fonctionnement.
- De connaissances ou références en matière d'études de faisabilité de forages.
- D'une bonne capacité d'observation, de relevé et d'analyse de terrain.
- D'une capacité à produire un rapport technique clair et exploitable.

Une expérience en milieu rural, isolé ou dans des contextes où l'alimentation en eau est irrégulière constituera un atout.

VIII. ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA MISSION

Une mission générale de maintenance du site « DANYI-DZOBEGAN » est programmée à compter du **lundi 05 octobre 2026**. Le consultant retenu devra impérativement être disponible pour **faire route avec l'équipe au départ de Lomé le lundi 05 octobre 2026**.

La journée du lundi sera principalement consacrée à :

- L'arrivée et l'installation des équipes.
- La prise de connaissance du site.
- Les dispositions logistiques.
- Les premiers échanges avec les personnes présentes.
- La reconnaissance générale des lieux.

Les travaux de maintenance des différents intervenants commenceront principalement à partir du **mardi 06 octobre 2026**.

Le consultant hydraulique pourra, selon son appréciation technique, commencer ses investigations dès le lundi après la reconnaissance du site ou à partir du mardi.

Sa durée effective d'intervention pourra être limitée aux besoins de son diagnostic et **ne l'oblige pas à rester pendant toute la durée de la mission générale de maintenance**.

La durée indicative de sa mission est de **quatre à cinq jours**, à adapter selon les besoins réels du diagnostic.

IX. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LA MISSION EXPLORATOIRE

La présente mission constitue une démarche exploratoire préalable.

À ce stade :

- Aucun honoraire ne sera versé au consultant au titre de cette mission exploratoire.
- Les frais de déplacement aller-retour sont entièrement à sa charge.
- Les frais d'hébergement, de restauration et autres frais de séjour sont également à sa charge.
- Les éventuels frais liés à la mobilisation de collaborateurs ou de personnel supplémentaire sont à sa charge.
- Le consultant devra disposer de ses propres moyens, outils et équipements nécessaires à ses observations et relevés.
- Aucune indemnité journalière ne sera versée.
- HEO / EDA-OBA ne garantit aucune attribution ultérieure de marché.

La participation à cette mission exploratoire n'emporte donc aucun engagement contractuel ultérieur de la part de HEO / EDA-OBA. Toute éventuelle prestation ultérieure d'étude, de maîtrise d'œuvre, de travaux ou d'assistance technique fera l'objet d'une démarche distincte, selon les besoins identifiés, les validations requises et les procédures applicables.

La présente mission a notamment pour objectif de permettre à HEO / EDA-OBA d'identifier des compétences techniques susceptibles, le cas échéant, d'être consultées ultérieurement.

X. DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les personnes physiques et bureaux d'études intéressés devront transmettre :

- Une présentation succincte du consultant ou du cabinet.
- Le CV du consultant principal et, le cas échéant, des principaux intervenants.
- Les diplômes ou qualifications pertinentes.
- Une présentation des domaines de compétence.
- Une liste de références de missions similaires.
- Au moins deux références pertinentes dans les domaines de l'hydraulique, de l'AEP, du pompage, de l'hydrogéologie ou du diagnostic de systèmes d'alimentation en eau.
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques.
- Une confirmation de disponibilité pour le déplacement à Danyi le **lundi 05 octobre 2026**.
- Le cas échéant, une indication des moyens et équipements techniques susceptibles d'être mobilisés.

Les candidats peuvent également préciser succinctement leur approche envisagée pour la mission.

XI. MODALITÉS DE TRANSMISSION

Les manifestations d'intérêt devront être adressées aux coordonnées indiquées dans l'avis de publication.

Les candidatures sont exclusivement envoyer par E-mail à ces adresses : michelk.hvignon@gmail.com avec en copie, princellin@gmail.com

OBJET DU MAIL : "MANIFESTATION D'INTÉRÊT – MISSION EXPLORATOIRE DE DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE ET D'ÉVALUATION DES SOLUTIONS D'ALIMENTATION EN EAU - SITE HEO DANYI DZOBEGAN ".

DATE LIMITE : JEUDI 01 OCTOBRE 2026 à 17h00 GMT.

Les candidatures pourront être examinées au fur et à mesure de leur réception.

XII. PROCESSUS INDICATIF DE SÉLECTION

Les manifestations d'intérêt reçues seront examinées sur la base notamment :

- De la qualification et du domaine de spécialisation.
- De l'expérience pertinente.
- De la qualité des références présentées.
- De l'expérience pratique en diagnostic hydraulique et systèmes d'alimentation en eau.
- De la disponibilité pour le déplacement du **lundi 05 octobre 2026**.
- De la capacité à réaliser une mission autonome de terrain.
- De la cohérence de l'approche proposée.